

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
*Pour diffusion immédiate*



### **Végétalisation des rives à Sainte-Anne-de-la-Pérade : un bilan positif**

**Trois-Rivières, le 11 novembre 2021** – À la suite du succès du projet de végétalisation des rives de l'île du Large à Sainte-Anne-de-la-Pérade au printemps 2019, le Comité ZIP Les Deux Rives a été à nouveau sollicité pour reproduire la même initiative cette année à plus grande échelle dans la municipalité. Au total 3763 arbustes de différents formats ont été plantés sur 62 propriétés. C'est grâce au soutien financier du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL), via son Programme maritime pour la biodiversité et au soutien d'Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime du Gouvernement du Québec que le projet a été réalisé.

En effet, dans la MRC des Cheneaux, 50% des rives du fleuve Saint-Laurent sont artificialisées avec des ouvrages de soutènement. Parmi celles-ci, plusieurs se trouvent en zone inondable, et ce particulièrement dans la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade. L'absence de végétation sur les rives du fleuve a plusieurs impacts négatifs sur l'écosystème fluvial. En plus de favoriser l'augmentation de la température de l'eau, les ouvrages de stabilisation artificiels offrent un milieu pauvre en biodiversité et s'avèrent être des zones préférentielles de développement des espèces invasives.

En zone inondable, l'influence de la végétation est encore plus importante, car elle améliore la rétention des eaux et l'infiltration de celle-ci dans le sol diminuant ainsi les risques d'inondation.

« Ce projet aura un impact positif à long terme sur la biodiversité. Il permettra d'une part d'avoir un milieu sain pouvant accomplir ses fonctions écologiques, ensuite d'offrir une barrière contre les espèces exotiques envahissantes et à aider les citoyens à préserver leurs rives contre l'érosion et les inondations ». Souligne Mylène Vallée, directrice générale.

Au niveau faunique, la mise en place de végétaux en rive permettrait aussi d'offrir des lieux propices aux différentes espèces présentes aux alentours. La diversité végétale serait donc conservée et même améliorée par le choix varié des arbustes plantés.

Le Comité ZIP Les Deux Rives tient à remercier le Fonds d'action Saint-Laurent (FASL), via son Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent, le Gouvernement du Québec, la MRC des Chenaux et les citoyens de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

— 30 —

### À propos du Comité ZIP Les Deux Rives

Le [Comité ZIP Les Deux Rives](#) est un organisme de concertation qui a comme mission de réhabiliter et mettre en valeur le fleuve St-Laurent et son environnement au bénéfice des générations futures par : des solutions concertées avec tous les intervenants du milieu et les citoyens, des actions concrètes de restauration de ses écosystèmes et des conseils avisés et de l'éducation auprès des décideurs.

### À propos du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL)

Le [Fonds d'action Saint-Laurent](#) est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages.

#### Source :

Marc-Yvan Renaud  
Responsable des communications  
Téléphone : 819-375-8699 poste 6  
Courriel : [myranaud@zip2r.org](mailto:myranaud@zip2r.org)

#### Pour information :

Sophie Lacoursière  
Coordonnatrice de projets  
Téléphone : 819-375-8699 poste 2  
Courriel : [slacoursiere@zip2r.org](mailto:slacoursiere@zip2r.org)